



26 mars 2021

Projet EMR Sud-Atlantique

Le raccordement au réseau électrique

Rôle et missions de RTE

Rte

RTE exerce ses missions de **service public** dans le cadre d'un monopole régulé.

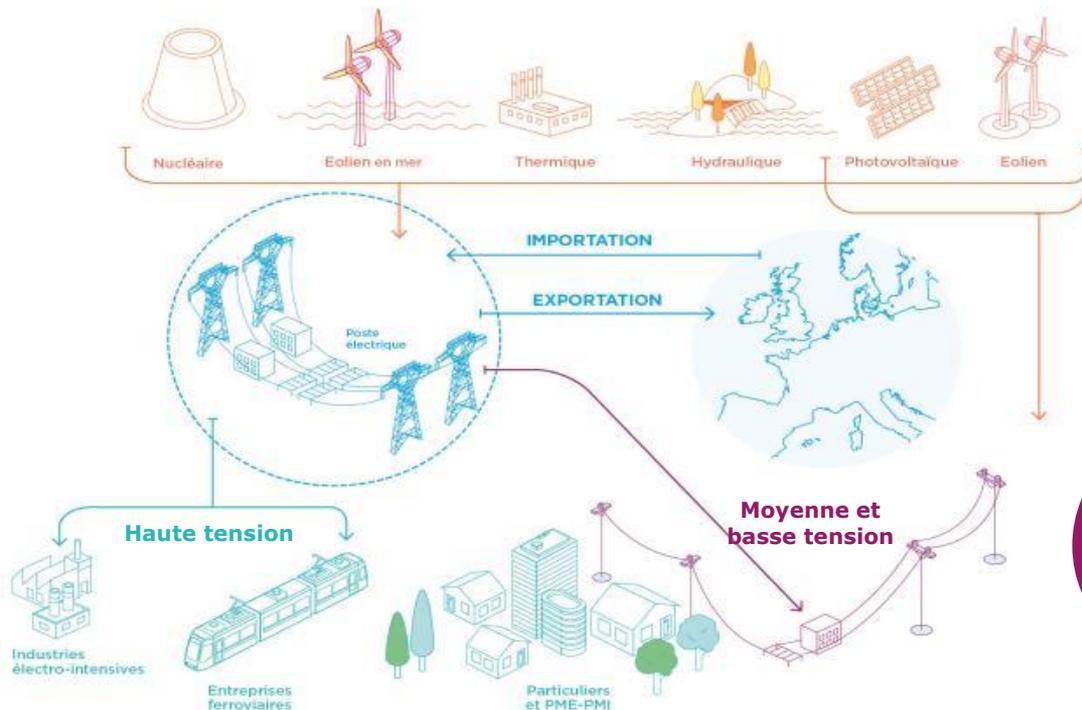
Ses statuts et son mode de gouvernance lui garantissent autonomie, **indépendance de gestion et neutralité**.

À ce titre, l'essentiel de ses ressources provient du **tarif d'utilisation du réseau de transport**, dont le montant est fixé par la CRE.

Production
d'électricité

Transport
(RTE)

Consommation



COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

Distribution

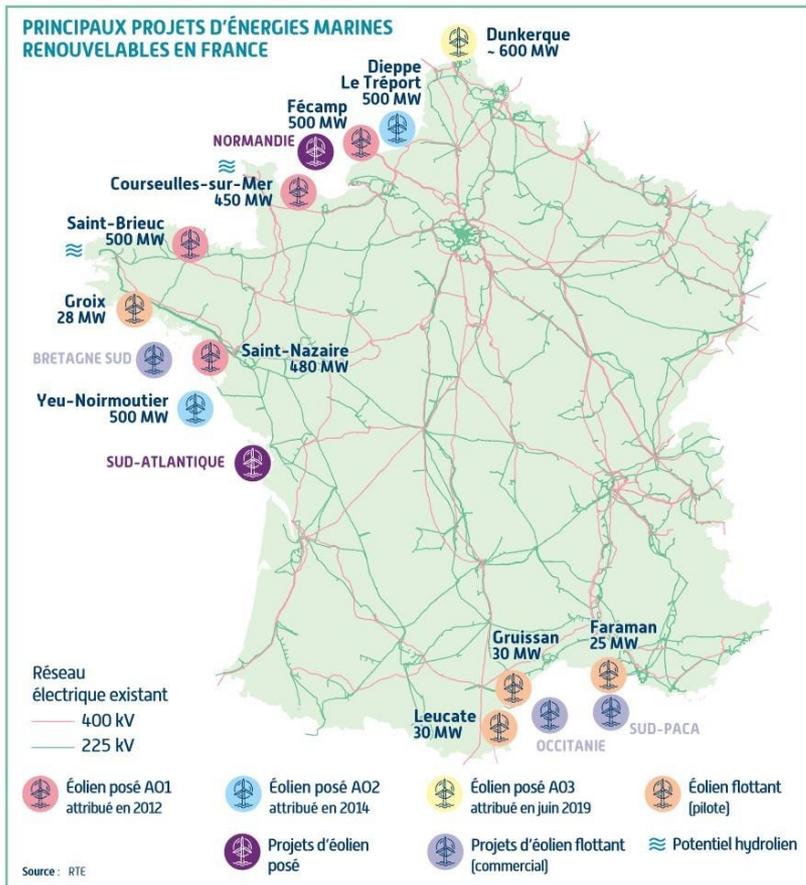
(Enedis et
entreprises
locales de
distribution)

RTE aménageur du réseau offshore

Maître d'ouvrage du réseau de transport d'électricité en mer ET à terre

Intégrateur au réseau des énergies de production renouvelable en mer

Financement du réseau EMR par le TURPE depuis 2018 = 7 à 8 milliards d'euros d'investissement d'ici 2035



Paysage des nouveaux AO EMR

1

DSF SA



*OSG : « Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par **une planification adaptée** »*

2

SDDR : RTE préconise la mise en place d'une planification engageante



***Avis CRE** : « favorable à une planification des parcs éoliens en mer coordonnée à celle du réseau afin notamment de **veiller à la maîtrise des coûts de raccordement** ».*

***Avis Etat** : « cette planification du réseau en mer devra s'articuler avec les **zones issues des futures participations du publics** ».*

3

CIMER 2019



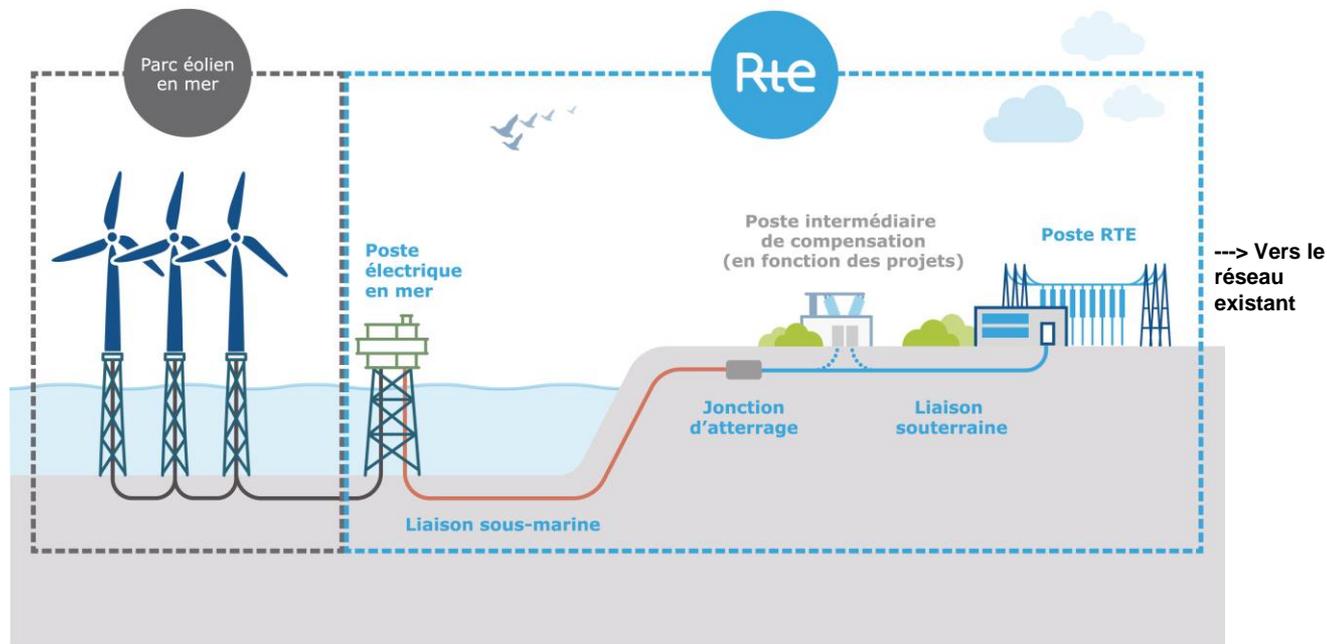
*« Afin d'éclairer le débat public, Rte mettra à disposition **des simulations sur les conséquences des différents scénarios d'implantations des parcs** ».*

Rte Le raccordement des EMR depuis 2018

Nouveau cadre réglementaire* :

- Périmètre d'intervention de Rte étendu à la **plateforme en mer**
- Financement assumé par RTE (TURPE)

* cf. Art.15 de la loi du 30 déc. 2017



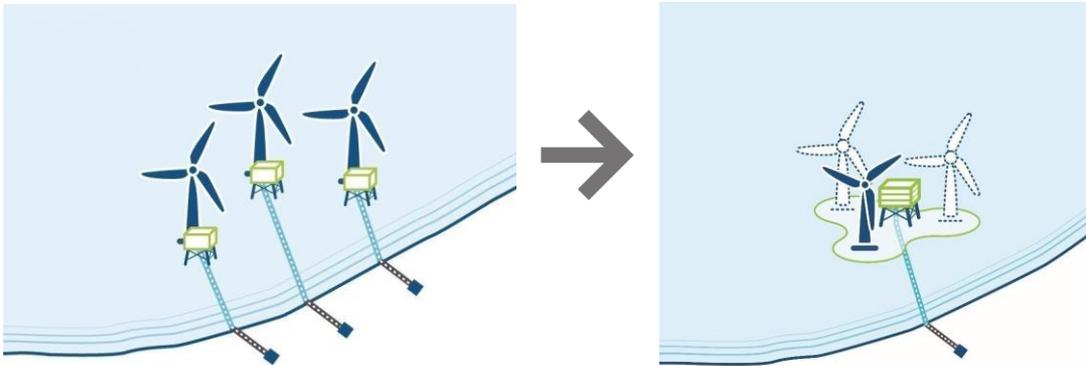
➤ **Le raccordement dépend de 2 facteurs principaux** : la puissance cible de production & la distance au réseau de transport terrestre

Et de 2 paramètres clef : la localisation du parc en mer & l'atterrage

➤ **L'atterrage est un point charnière** dans le choix du corridor de raccordement en mer et à terre

RAPPEL : pas de liaisons aériennes pour les raccordements EMR (depuis AO1-2)

Le raccordement des EMR depuis 2018



- **Selon la puissance cible identifiée sur une zone donnée :**
- Le raccordement peut être « mono parc »
 - Ou mutualisé (si planifié)

⚡ énergie =

💰 coûts ↙

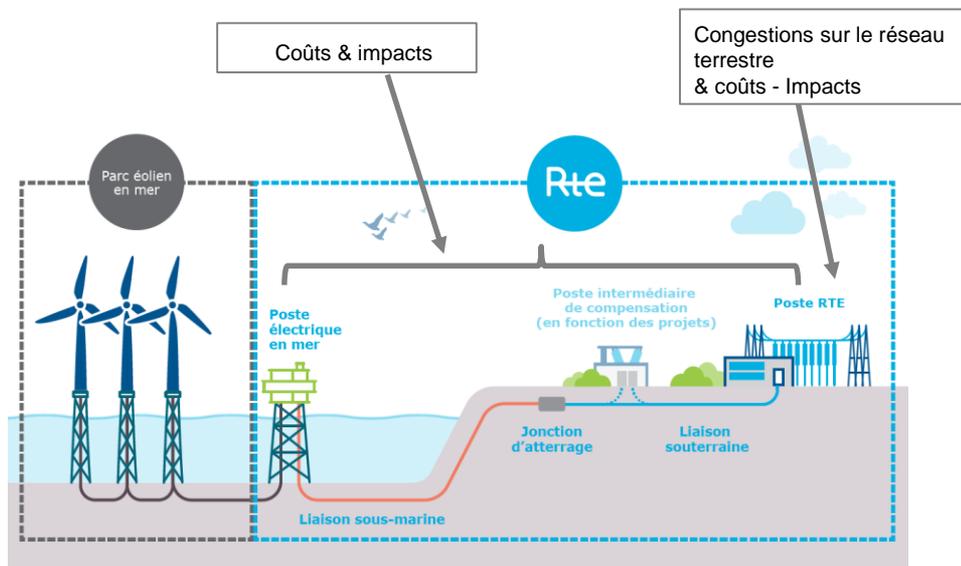
🌿 impact ↙



La méthode proposée en débat public



Evaluation des impacts marins & terrestres pour les scénarios d'implantations des parcs



Comparaison multicritère des scénarios de raccordement

- Volet économique
- Volet environnemental en mer et à terre
- Volet robustesse

Les scénarios de raccordement sont fonction des zones propices EMR proposées dans le cadre du débat public

A l'issue du débat public, RTE élabore un document de perspective de façade pour éclairer les choix publics

Innovation et co-construction : les plateformes multi-usages au service des territoires

Objectif : proposer d'autres valeurs ajoutées aux plateformes en mer



- Smart lab, innovation & recherche
- Plateforme « plug and test »
- Valorisation des ressources
- Ecoconception
- Tourisme à distance
- ...

- 1^{er} appel à projets mené en 2019 à Dunkerque
- **RTE à l'écoute des projets territoriaux / des parties prenantes**



Projet d'aire d'étude pour le raccordement AO Sud Atlantique

Spécificité de la zone du point de vue du réseau HT

- **Façade Sud Atlantique : une « zone de fragilité » identifiée par le SDDR 2019 (horizon 2035)**

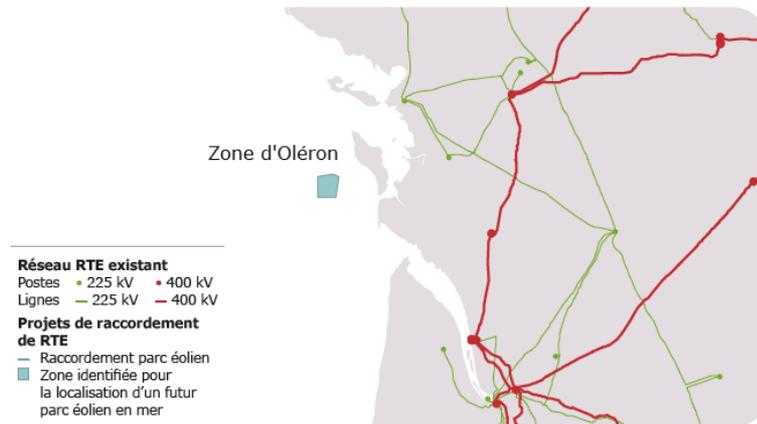
Potentiel d'accueil fortement influencé par :

- Le transit d'électricité Nord – Sud (carrefour de flux électriques)
- Les scénarios ENR du sud ouest de la France

Spécificité du réseau HT sur la façade :

- **réseau 225 kV** en façade est peu développé et saturé
- **réseau 400 kV** relativement éloigné des côtes

Figure 6.6 Façade Sud-Atlantique



Source : SDDR de RTE, 2019

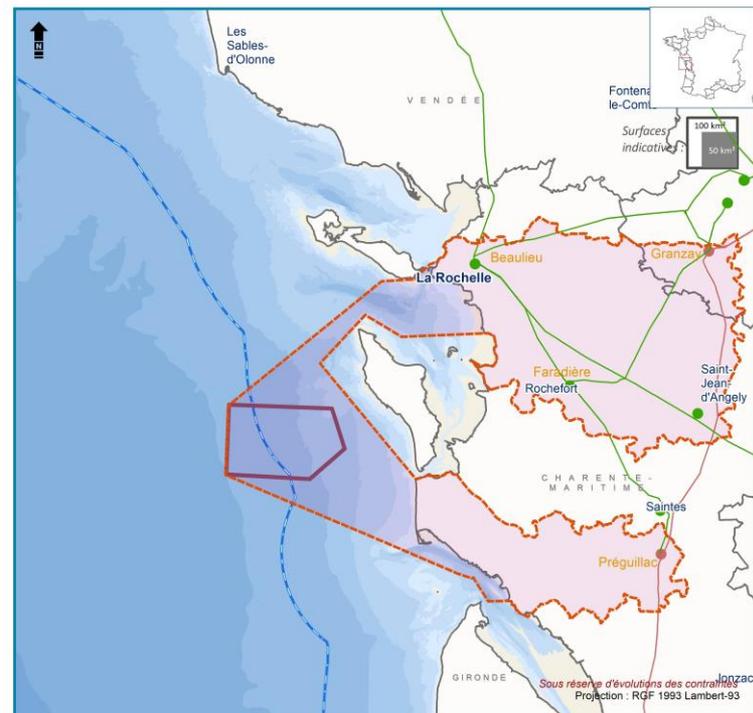
- **Enjeux réseaux partagés lors de l'élaboration du DSF SA en 2018 (contribution Rte)**
- **La puissance cible du projet au large d'Oléron, qui sera planifiée à la suite de la consultation du public, devra être prise en compte dans les études d'adaptation du réseau sur la façade Atlantique.**

L'aire d'étude du raccordement électrique

- ❑ L'aire d'étude comprend **deux variantes enveloppe pour rejoindre le réseau public de transport d'électricité** haute (225 kV) et très haute tension (400 kV) existant :
 - **par le sud de l'île d'Oléron**, jusqu'au littoral entre la Pointe d'Arvert et la limite de l'estuaire de la Gironde (pointe de Suzac), vers l'est **jusqu'au poste de Préguillac**
 - **par le nord de l'île d'Oléron**, jusqu'au littoral entre La Rochelle et Châtelailлон, vers l'est jusqu'au **poste 225kV** de La Faradière et l'**axe 400 kV** de Granzay à Saint-Jean-d'Angély
- ❑ **À la suite d'études en cours par RTE, le périmètre de l'aire d'étude pourrait être adapté dans le dossier du maître d'ouvrage, en le justifiant.**
- ❑ **3 temps – 3 échelles :**
 - **Avant le débat public** : démarche maximisante / processus itératif
 - **Débat public** : orientera les décisions des maîtres d'ouvrage
 - **Concertation près le débat public** pour déterminer un **Fuseau de moindre impact** (FMI) – procédure Fontaine

Eolien en mer - Sud Atlantique

Zone soumise à consultation du public et aire d'étude pour le raccordement





Travaux – atterrage



1^{er} raccordement EMR en cours à St Nazaire

